

VetoWar – La vision

Le problème

La grande majorité des gens ne veulent ni la guerre pour eux-mêmes, ni la guerre pour les autres. Ceux qui travaillent pour la guerre constituent généralement une petite minorité, motivés par des sentiments idéologiques, nationalistes ou religieux de supériorité, de haine ou d'illusion, en conjonction avec des acteurs qui gagnent beaucoup d'argent grâce à la guerre.

Malheureusement, même dans les États démocratiques, les décisions de guerre ne sont généralement pas légitimées démocratiquement : la proposition d'intervenir militairement dans un autre pays n'est jamais incluse dans un programme électoral. Les décisions de guerre sont prises par une petite élite qui se trouvent au pouvoir. Même si cette petite élite était démocratiquement élue, ses décisions de guerre ne seraient donc pas démocratiquement légitimées. Cela permet apparemment à une petite minorité profitante de pousser une majorité impuissante à la guerre, qui doit ensuite en subir les conséquences. Une injustice flagrante ! Dans cet aspect, les démocraties indirectes ne sont pas différentes des autocraties et des dictatures.

Cependant, la gravité particulière d'une décision de guerre, avec potentiellement des centaines de milliers de morts et de blessés, des millions de personnes déplacées, des violations brutales des droits humains les plus fondamentaux et des souffrances et des destructions indescriptibles, exige que la population ait son mot à dire directement dans la prise de décision – dans toutes les formes d'État et de gouvernement.

Le problème devient particulièrement évident avec la guerre dans sa forme la plus extrême : la guerre nucléaire. L'humanité a confié le pouvoir de sa propre annihilation à une poignée d'hommes, souvent aux caractères problématiques – sans aucun mécanisme de contrôle ! C'est complètement délirant et il faut changer cette situation de toute urgence si l'humanité veut survivre.

Objectif central de VetoWar

est la création d'un cadre juridique qui permet aux peuples du monde entier d'opposer leur veto aux décisions de guerre prises par leurs gouvernements : si le gouvernement d'un pays A décide d'intervenir militairement dans un autre pays B, les citoyens du pays A devraient avoir le droit de demander un référendum pour voter sur cette décision de guerre. Si une majorité vote contre, la décision de guerre du gouvernement est nulle et non avenue.

Comment cela aide-t-il ?

Étant donné que la plupart des gens ne veulent pas de guerre, il est peu probable qu'une grande majorité de citoyens d'un pays accepte d'attaquer militairement un autre pays. En tout cas, le droit de veto crée un obstacle supplémentaire à une guerre d'agression. En outre, les recherches politiques montrent que les États démocratiques sont généralement perçus comme moins menaçants que les États non démocratiques. Un droit de veto ancré dans le droit national d'un pays réduit donc également la probabilité que ce pays soit attaqué militairement : le droit de veto en lui-même, et surtout s'il a déjà été exercé, génère la confiance et permet à l'humanité à long terme de sortir de la situation actuelle, l'affrontement de blocs fondés sur la dissuasion et une spirale d'armement vers une unité et une coopération plus confiantes.

Comment atteindre l'objectif ?

Il est important que le droit de veto soit ancré dans le droit national du plus grand nombre de pays possible. Ce n'est qu'à ce moment-là que les gens pourront effectivement l'exiger et, si nécessaire, intenter une action en justice. L'expérience du mouvement des droits civiques aux États-Unis et ailleurs montre l'importance de garantir les droits par la loi. Pour y parvenir, nous voulons travailler avec de nombreuses autres organisations de paix, des diplomates, des gouvernements convaincus et avec l'aide des Nations Unies en faveur d'un traité international qui obligerait les États signataires à inclure le droit de veto dans leur législation nationale, à l'instar de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel, qui a mené à un contrat international (ICBL).

Prof. Dr. Daniel Braun, fondateur de VetoWar

Plus d'informations sur vetowar.org Contact : info@vetowar.org

